

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Cône Sud

Argentine, Chili, Paraguay, Uruguay

Une publication du Service Economique Régional de Buenos Aires en collaboration avec le Service économique de Santiago
Du 01 au 14 novembre 2024

« Make Argentina Great Again ? »

L'élection de Donald Trump pourrait profiter à l'Argentine de Javier Milei

L'élection de D. Trump à la présidentielle américaine pourrait être une aubaine pour le gouvernement de J. Milei, qui s'inscrit dans une même filiation idéologique avec le futur président américain, et voudra faire de l'Argentine un partenaire privilégié des Etats-Unis. Dans une Amérique Latine majoritairement dominée par des coalitions politiques de gauche (au Mexique avec Claudia Sheinbaum, au Brésil avec Lula da Silva, au Chili avec Gabriel Boric et en Colombie avec Gustavo Petro)

le futur président américain pourrait compter sur l'Argentine de J. Milei pour devenir son pivot géopolitique dans la région. La presse économique argentine souligne que le pays pourrait compter sur un soutien direct de l'administration de D. Trump dans ses négociations avec le Fonds monétaire international (FMI) sur un éventuel nouveau programme.

LE CHIFFRE A RETENIR

+2,7 %

Inflation mensuelle en octobre (contre 11 % en v.m en mars)

Les Etats-Unis sont déjà un partenaire commercial de premier plan pour l'Argentine : 3ème partenaire derrière le Brésil et la Chine avec un total de 14,3 Md USD d'échanges commerciaux en 2023). Les Etats-Unis sont ainsi le 3^e fournisseur de l'Argentine (8,6 Mds USD en 2023 d'importations) et le 2^e client du pays (5,6 Mds USD), avec un solde commercial est en défaveur de l'Argentine, de 2,9 Mds USD. Sur les neuf premiers mois de 2024, les exportations argentines vers les États-Unis ont fortement progressé à 4,6 Mds USD (+14 % en g.a), alors que les importations en provenance des Etats-Unis reculaient à 4,9 Mds USD (-29,9 % en g.a) en raison des effets de politique d'austérité et de dévaluation du peso de 54% opérée en fin d'année 2023. Les effets d'une politique potentiellement protectionniste de la future administration Trump seront néanmoins à surveiller, alors que l'Argentine du gouvernement Milei est, quant à elle, ouvertement libre-échangiste. **Les États-Unis sont également le premier pays investisseur en Argentine**, avec un stock d'investissements directs étrangers (IDE) de 28,2 Mds USD en 2023 (soit 19,0 % du total des IDE en Argentine), devant l'Espagne (14,0 %) et les Pays-Bas (11,0 %). Les investissements américains sont principalement dirigés vers les l'exploitation minière, l'industrie manufacturière et les services de communication.

Dans ce contexte, les réactions des marchés financiers argentins à la victoire de D. Trump ont été positives.

Sur le marché obligataire, la hausse du prix des obligations s'est traduite par une baisse du risque pays de l'Argentine, atteignant son plus bas niveau depuis 2019, sous les 800 pts. Pour l'Argentine, la baisse du risque pays après la victoire de Trump rapproche l'indicateur d'un niveau auquel le pays pourrait à nouveau envisager de se financer sur le marché obligataire international. Les actions argentines ont également augmenté jusqu'à 10 % à l'international, et les taux de change parallèle sont restés stables.

Enfin, l'élection de D. Trump risque de conforter les velléités d'alignement du président Milei avec les Etats-Unis, à rebours de la tradition de l'opposition kirchneriste qui poussait l'Argentine dans une voie de pays non aligné. Le Président Milei pourrait se sentir conforté dans son souhait de faire adhérer l'Argentine à l'OCDE et de faire de son pays un partenaire stratégique de l'OTAN. Pour mémoire, son prédécesseur s'était rapproché, quant à lui, rapproché des pays émergents et de la Chine, au point d'envisager une adhésion aux BRICS (sur laquelle J. Milei est totalement revenu).

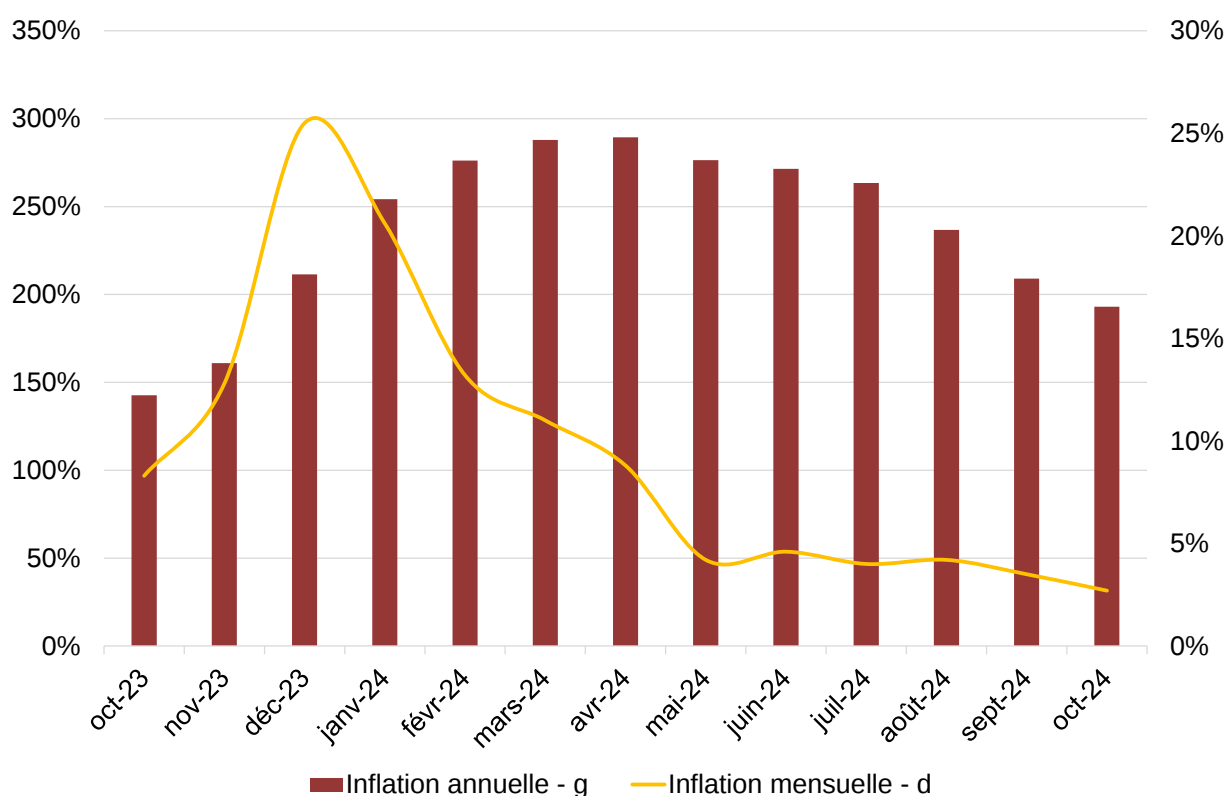
Principaux indicateurs macroéconomiques

		Argentine	Chili	Paraguay	Uruguay
Derniers chiffres annuels					
Croissance du PIB réel	2023	-1,6%	0,2%	4,7%	0,4%
Inflation (fin de période)	2023	211,4%	3,9%	3,7%	5,1%
Solde budgétaire (% du PIB)	2023	-4,3%	-2,5%	-4,5%	-3,1%
Dette publique (% du PIB)	2023	154,4%	39,4%	40,3%	60,3%
Solde courant (% du PIB)	2023	-3,5%	-3,6%	0,2%	-3,9%
Dette extérieure (% du PIB)	2023	113,7%	73,1%	32,6%	67,2%
Prévisions et anticipations					
Inflation (fin de période) - Agents économiques	2024	124,7%	4,5%	4,2%	5,3%
Croissance du PIB réel - FMI	2024	-3,5%	2,6%	3,8%	3,4%
Croissance du PIB réel - Agents économiques	2024	-3,8%	2,4%	4,0%	3,3%
Croissance du PIB réel - FMI	2025	5,0%	2,4%	3,8%	3,0%
Croissance du PIB réel - Agents économiques	2025	3,5%	2,2%	4,0%	2,5%
Pour mémoire					
PIB nominal (Mds USD)	2023	655	335	43,8	77,2
Population (millions)	2023	46,7	19,9	7,5	3,6

Sources : FMI, Instituts statistiques nationaux, Banques centrales nationales, Our World in Data, SER Buenos Aires

Graphique de la semaine

Argentine – Evolution de l'inflation



Sources : INDEC, SER de Buenos Aires

ARGENTINE

La banque centrale baisse à nouveau son taux d'intérêt directeur, à 35%

La banque centrale argentine (BCRA) poursuit son assouplissement monétaire et a abaissé de 5 points son taux d'intérêt directeur, pour la première fois depuis six mois, le portant à 35 %.

L'institution monétaire justifie sa décision par l'amélioration de la conjoncture économique et particulièrement de la trajectoire baissière de l'inflation et des anticipations des agents économiques qui se reflète dans l'enquête sur les attentes du marché (REM). Selon la dernière publication du REM, le marché s'attend à une inflation mensuelle moyenne de 3,1 % d'ici la fin de l'année, qui passerait en dessous des 3,0 % à partir de février 2025. L'inflation annuelle atteindrait 120 % en fin d'année et 34 % en 2025. Pour mémoire, les prix ont fortement pâti de l'ajustement économique opéré par le gouvernement de J. Milei, ils s'étaient envolés dans le sillage de la dévaluation du peso (+25,5 % d'inflation mensuelle en décembre 2023). Mais ces effets se sont peu à peu dissipés, et soutenue par d'autres mesures économiques mises en place progressivement, la hausse des prix a ralenti, atteignant 2,7 % en v.m en octobre. Elle demeure principalement portée par la dérégulation des prix des énergies dans le cadre de la baisse des subventions aux énergies de l'Etat.

Depuis l'investiture de J. Milei, la BCRA a abaissé à six reprises son taux d'intérêt, passé de 133 % à 35 %. L'assouplissement de la politique monétaire répondait d'abord à un objectif majeur du programme économique du gouvernement, celui de réduire l'émission monétaire, à travers l'assainissement du bilan de la BCRA. Pour mémoire, les passifs rémunérés de la banque, créés pour absorber l'excédent de pesos en circulation généraient à l'inverse de l'émission monétaire par le biais du paiement des intérêts. L'émission d'intérêts sur ces instruments de stérilisation atteignait 8,1 % du PIB en 2023. En abaissant ses taux, la banque incite les investisseurs à se tourner vers les obligations du Trésor et non plus vers ses passifs rémunérés. Par ailleurs, avec ces baisses consécutives, le rendement effectif mensuel est désormais de 2,9 %, bien qu'encore en deçà du niveau d'inflation (taux réel négatif), l'écart se

réduit. Cette décision vise d'une part à inciter les investisseurs à se tourner vers les instruments en peso (on observe une hausse de la demande pour les bons du Trésor à taux fixe) en réduisant l'écart entre les rendements des actifs en peso et l'évolution du taux de change (parité glissante de 2 %/mois), et à soutenir la reprise économique en offrant des taux plus bas pour le crédit.

Avec 22,5 Mds USD régularisés, fort succès du régime de régularisation des actifs

La première étape du régime de régularisation des actifs dit « *Blanqueo* », lancée en août, s'est clôturée le 8 novembre et a permis de régulariser 22,5 Mds USD. Ce résultat dépasse de 400 % les estimations faites avant le lancement de ce régime. Le *blanqueo* permet aux contribuables régularisant un montant allant jusqu'à 100 000 USD sans pénalité et, au cours de la première phase un taux de 5 % était appliqué pour les montants supérieurs. Depuis le 9 novembre, ceux ayant déclaré moins de 100 000 USD peuvent retirer leur argent mais ceux ayant régularisé un montant supérieur, s'ils veulent éviter de payer l'impôt, doivent laisser l'argent dans les comptes spéciaux de régularisation d'actifs (CERA) créés à cet usage jusqu'au 31 décembre 2025. L'argent peut tout de même être utilisé pour des transactions à condition qu'il soit conservé dans des CERA (par exemple payer un achat immobilier via des transferts d'un compte CERA à un autre). Par ailleurs, les dépôts bancaires ont augmenté de 19 Mds USD avec peu de retrait, témoignant d'une confiance dans ce système. La deuxième phase a commencé le 9 novembre et le taux sur l'excédent régularisé passe à 10 % pour la 2^{ème} phase jusqu'au 7 février 2025 puis à 15 % jusqu'au 7 mai.

Ce régime de régularisation des actifs a permis de doper la liquidité en dollars, permettant à la BCRA d'assouplir son contrôle des changes. En effet, l'institution financière a décidé de prolonger l'accès au marché officiel de change aux entreprises endettées en devise de 5 à 60 jours avant l'échéance de paiement. Cette décision s'ajoute à d'autres mesures déjà introduites, à l'instar du paiement des importations à 30 jours après l'entrée à la douane contre un paiement en quatre fois auparavant, soutenant ainsi la stratégie

de la banque de lever, à terme, entièrement les restrictions cambiales. Les marchés financiers ont accueilli favorablement les résultats du *Blanqueo* qui avec une baisse de l'inflation et des anticipations a permis de stabiliser le taux de change officiel et ramener le risque pays à son plus bas niveau depuis 2019, à 850 pts. D'après certains analystes, ce niveau de risque pays rapproche l'Argentine d'un retour sur le marché international des capitaux, qui considèrent un niveau compris entre 500 et 600 points idéal.

La désinflation se poursuit en octobre, avec une inflation mensuelle sous les 3 %

L'inflation mensuelle d'octobre atteint 2,7 % en v.m en baisse par rapport au 3,5 % de septembre, confirmant le processus de désinflation. En cumulé, elle atteint 107,0 %, et en glissement annuel, 193,0 % (après un pic de 289,4 % en avril) La hausse des prix demeure poussée par la dérégulation des prix, en particulier de l'énergie avec la baisse des subventions, la catégorie « logement, eau, électricité, gaz » enregistre une hausse des prix de 5,4 %. L'inflation est aussi portée par les prix des services qui ont augmenté de 4,3 % (hôtellerie et restauration). Elle se révèle meilleure que les anticipations du marché qui tablaient sur une inflation de 3,1 % en v.m.

Le plan du gouvernement porte ses fruits. La baisse de l'inflation reste la priorité, impliquant la mise en place d'un certain nombre de mesures qui aurait soutenu ce processus : i) la consolidation budgétaire qui a permis de mettre fin au financement monétaire du déficit, ii) l'assainissement du bilan de la BCRA, la stérilisation de l'émission monétaire dans le cadre de la politique « émission zéro », iii) la flexibilisation de l'accès au marché de change pour les importations ou encore iv) la baisse de la taxe PAIS sur les transactions en devises, de 17,5 % à 7,5 %.

L'activité repart à la hausse en septembre, après un premier semestre difficile

En parallèle, l'activité économique montre des signes de récupération. Les indicateurs avancés

pointent vers une légère reprise, après un premier semestre très délicat (baisse de 3,4 % g.a du PIB).

L'activité industrielle et de la construction affichent des chiffres encourageants depuis trois mois : l'industrie connaît un rebond de 2,6 % en v.m en septembre (-6,1 % en g.a contre -20,2 % en juin), et la construction affiche +2,4 % en v.m (-24,8 % en g.a contre -35,3 % en juin). Du côté de la demande, la récupération du pouvoir d'achat des ménages - les salaires augmentent plus vite que l'inflation depuis six mois (+4,7 % en v.m en septembre contre +3,5 % pour l'inflation du même mois) - et la baisse de l'inflation soutiennent la reprise de la demande domestique. Les ventes des supermarchés ont légèrement crû, de 0,2 % en v.m en août. Si la récession semble inévitable, prévu entre -3,6 % et -3,8 % (marché et FMI), la dernière enquête de marché de la Banque centrale (REM) révèle une amélioration des anticipations des agents économiques. L'activité connaîtrait une croissance de 1,8 % au T3 (1,4 % auparavant) et de 0,8 % au T4 (0,7 %).

Proparco participe à un prêt syndiqué de 100 MUSD à Genneia en faveur de la transition énergétique

Les institutions financières de développement (IFD) des Pays-Bas, du Canada et de la France ont consenti une facilité de crédit syndiquée de 100 MUSD à Genneia S.A, principal producteur d'énergie éolienne et solaire d'Argentine. En qualité d'arrangeur principal et de mandataire de la facilité, FMO, l'IFD des Pays-Bas, a contribué à hauteur de 30 MUSD, tandis que FinDev Canada et Proparco, filiale du groupe Agence française de développement (AFD) dédiée au secteur privé, ont contribué respectivement à hauteur de 40 MUSD et 30 MUSD. Ce partenariat permet à Proparco de maximiser son impact auprès de Genneia et de consolider sa présence dans le secteur argentin de l'énergie renouvelable.

Grâce à cette facilité, Genneia construira deux parcs solaires photovoltaïques dans les municipalités de Malargüe et de Luján de Cuyo, en Argentine. Les deux projets approvisionneront en électricité verte des exploitants commerciaux, contribuant ainsi à l'atteinte de leurs cibles de durabilité. Les 270 MW d'énergies renouvelables ainsi ajoutés rapprocheront l'Argentine de son

objectif d'accroissement de la part d'énergie renouvelable (autres que l'hydroélectricité) du bouquet énergétique argentin à 20 % d'ici 2025. Le financement de ces deux projets d'énergie renouvelable s'aligne à la stratégie de décarbonisation de Genneia, qui entend devenir carboneutre en 2030 en opérant un virage complet vers l'énergie éolienne et solaire.

CHILI

Le Parlement chilien approuve la modernisation de l'accord d'association UE-Chili, permettant la mise en œuvre de l'accord de commerce intérimaire

Le 13 novembre 2024, en votant en faveur de l'Accord-cadre avancé (ACA) entre l'Union européenne et le Chili, le Sénat a permis la ratification du texte par la partie chilienne et l'entrée en vigueur prochaine de l'Accord commercial intérimaire (ACI)¹. Ces deux textes constituent la modernisation de l'accord d'association UE-Chili, évoquée depuis 2013 et dont le principe politique avait été acté par les deux parties en décembre 2022, après plus de cinq ans de discussions. Cet accord d'association UE-Chili, entré en vigueur depuis le 1er mars 2005, comprenait un volet politique, un volet de coopération mais également un accord de libre-échange abaissant ou supprimant les droits de douanes sur une grande partie des biens échangés.

Au travers de l'ACI, la modernisation de l'accord de libre-échange est très ambitieuse avec environ 99,9 % des exportations de l'UE qui seront exemptes de droits de douane² et 95 % du commerce bilatéral. Selon l'UE, cela devrait entraîner une augmentation des exportations de l'UE vers le Chili de 4,5 milliards d'euros. L'accord commercial vise notamment à donner aux entreprises européennes un meilleur accès aux

métaux critiques comme le lithium et le cuivre, pour lesquels le Chili dispose des premières réserves mondiales, ou encore à l'hydrogène bas-carbone et à ses dérivés, produits indispensables à la transition énergétique. L'ACI prévoit également une libéralisation des échanges de services, notamment dans le secteur des transports maritimes et terrestres, des télécommunications et des services financiers.

Du côté des investissements, l'ACI garantira une égalité de traitement entre les investisseurs européens et chiliens dans leurs marchés respectifs, ainsi qu'un meilleur accès aux marchés publics des marchandises, des services, des travaux et des concessions de travaux. L'ACI prête une attention particulière aux PME en leur consacrant un chapitre, visant à faciliter leur implantation et leur déploiement, notamment grâce à une facilitation de certains processus administratifs. L'accord intérimaire comprend également un renforcement du cadre bilatéral de protection de la propriété intellectuelle. Enfin, l'ACA prévoit la création d'un mécanisme de règlement des différends pour juger de manière indépendante et impartiale des litiges en matière d'investissements.

Pour rappel, l'UE est le troisième partenaire commercial du Chili avec plus de 10% derrière la Chine (31,6 %) et les États-Unis (17,5 %), tant en termes d'exportations que d'importations. Selon les données européennes, en 2023, les exportations de biens de l'UE vers le Chili ont été de 10,7 Mds EUR et les importations de 7,7 Mds EUR, permettant de conserver une balance structurellement excédentaire (environ + 3 Mds EUR depuis 2021). Les exportations européennes sont principalement composées de machines, de produits chimiques et de matériel de transport, tandis que les importations sont essentiellement liées aux secteurs agricole et minier (pour 40 % chacun). Au niveau des services, en 2022 l'UE a exporté vers le Chili pour 6 Mds USD et a importé 2,6 Mds EUR. Enfin, la relation bilatérale en termes d'investissements est très déséquilibrée : le stock d'IDE européens au Chili, en 2022 était estimé à

¹ L'accord intérimaire sur le commerce exige la ratification de l'UE mais pas celle des différents États membres. Comme le Conseil européen et le Parlement ont approuvé cet accord, respectivement en décembre 2023 et en février 2024, la ratification de l'ACA par le Parlement chilien permet l'entrée en vigueur des dispositions de l'ACI, le premier jour du troisième mois suivant la date à laquelle les deux parties se sont notifiées l'accomplissement de leurs procédures

internes respectives à cet effet. L'accord intérimaire sur le commerce expirera lorsque l'accord-cadre avancé, sous réserve de sa ratification par tous les États membres, entrera en vigueur.

² Avec la modernisation de l'accord de libre-échange, les lignes concernées par une baisse ou une absence de droits de douanes passera de 94,7 % à 99,6 %, de l'UE vers le Chili.

64,9 Mds EUR, contre seulement 5,5 Mds EUR dans la direction opposée.

Concernant les volets politique et de coopération de l'ACA, les différents États membres vont devoir ratifier individuellement l'accord, ce qui pourrait être délicat, notamment en France en raison de la sensibilité des sujets commerciaux au Parlement et de la compétitivité du secteur agricole chilien. Quatre États membres ont déjà approuvé le texte : la Tchéquie, la Pologne, l'Estonie et le Danemark. Le reste des votes devrait s'étaler jusqu'au début de l'année 2026, alors que les négociations autour de l'accord UE-Mercosur suscitent de vives inquiétudes auprès des agriculteurs et de la classe politique française.

Le lancement de la première locomotive à hydrogène d'Amérique du Sud ouvre de nouvelles perspectives pour le verdissement de l'activité minière au Chili

Ce mardi 12 novembre, un groupe minier du nord du Chili a dévoilé la première locomotive d'Amérique du Sud fonctionnant à l'hydrogène.

Cette locomotive, développée par la société chinoise AHTECH CRRC Qishuyan, a été livrée au mois d'août à la compagnie ferroviaire FCAB3, branche logistique du conglomerat minier Antofagasta PLC4 pour permettre le transport de produits miniers, principalement issus du cuivre et des matériaux nécessaires à son exploitation. La locomotive représente également une avancée technique importante, avec une puissance totale de 1 000 kilowatts et un système de stockage d'hydrogène embarqué de 35 MPa, pour un poids inférieur d'environ 30 tonnes inférieur aux locomotives classiques.

Le lancement de la locomotive – qui devrait entrer en opération en 2025 – s'inscrit dans une stratégie plus globale de décarbonisation de la compagnie minière Antofagasta minerals qui avait déjà, en 2023, lancé la plus grande flotte de camions électriques du Chili dans sa mine de Centinela. Le conglomerat s'est engagé à réduire ses émissions de 30 % en 2035 et d'atteindre la neutralité

carbone en 2050. La locomotive sera alimentée en hydrogène bas-carbone issu d'énergies renouvelables produites au Brésil.

Le secteur minier, vital pour l'économie chilienne, est en train de progressivement prendre en compte la nécessité d'adapter ses approvisionnements énergétiques afin de remplir les objectifs d'émissions carbone du pays (d'ici 2050) et de faire face à la montée des besoins en électricité face à des mines toujours plus profondes et des coûts d'extraction plus élevés. En effet, selon les projections de la Commission chilienne du cuivre (Cochilco), la consommation d'électricité du secteur minier devrait augmenter d'ici 2030, passant de 26 TWh en 2023 à 35 TWh en 2030, puis se stabiliser mais rester à des niveaux importants. L'entreprise publique Codelco s'est par exemple fixée un objectif de 100% de véhicules électriques dans ses mines souterraines dès 2030, pour atteindre la neutralité carbone en 2050.

PARAGUAY

Le taux de chômage diminue, dans un contexte économique favorable

Le taux de chômage a baissé, atteignant 5,3 % au troisième trimestre, contre 6,0 % au T3 2023, soit 164 000 personnes sans emploi sur une population de 6 millions. Cela représente une baisse d'environ 19 569 du nombre de personnes au chômage. Le taux a également fortement baissé par rapport au taux de 6,4 % enregistré au T2 2024. Le taux d'emploi au T3 a légèrement baissé par rapport à 2023, de 66,6 % à 66,2 %. En revanche, le taux d'informalité, parmi les plus élevés de la région, se maintient autour des 62,0 %.

L'amélioration du marché du travail s'explique par le dynamisme des activités du secteur secondaire, notamment de l'industrie manufacturière qui enregistre une hausse de 35 000 nouveaux salariés, en plus des 10 000 d'autres secteurs (commerce, services). Le secteur tertiaire au Paraguay concentre 63,5 % des emplois au T3 2024 et représente plus de 60 % du PIB tandis que l'industrie manufacturière représente 20 % du PIB et emploie 12 % de la population active occupée.

³ Ferrocarril de Antofagasta a Bolivia

⁴ Appartenant à la fortune chilienne de la famille Luksic

En effet, l'industrie a fortement récupéré par rapport à 2023, enregistrant une croissance de 5,6 % en g.a au premier semestre de l'année.

L'économie paraguayenne est la plus dynamique de la région (à l'exclusion du Guyana), enregistrant une croissance de 4,7 % du PIB en 2023. Au premier semestre de 2024, l'activité économique a crû de 4,6 % en g.a, et selon l'indicateur mensuel d'activité économique, elle aurait augmenté de 4,3 % sur les 9 premiers mois. Le FMI et le marché tablent sur des croissances du PIB de 3,8 % et 4,0 %, respectivement, pour 2024, qui serait soutenu par toutes les composantes de l'offre et la demande.

URUGUAY

La Banque mondiale analyse les opportunités et les défis de l'économie

Dans un récent rapport sur l'Uruguay, la Banque mondiale reconnaît la compétitivité au niveau mondial du pays dans les secteurs traditionnels tels que l'agriculture (notamment l'industrie bovine) et la production alimentaire, ainsi que le rôle qu'il pourrait avoir dans la transition énergétique. Toutefois, selon la Banque mondiale, un des principaux défis qui attendent l'Uruguay (et l'Amérique latine en général) reste la pénurie de capital humain pour répondre aux exigences d'une économie axée sur la technologie et l'innovation. Les secteurs traditionnels continueront d'être importants, notamment l'agriculture et l'alimentation (les terres agricoles représentaient 80,4% du territoire en 2021), si l'innovation et les investissements technologiques sont présents. Par exemple, le système de traçabilité de l'industrie bovine dont le pays est pionnier (et rendu obligatoire depuis 2006) reste un exemple pour la région en assurant un suivi rigoureux de l'animal, de la naissance à l'assiette, et a permis de grands

progrès en termes de sécurité alimentaire. L'activité économique de l'Uruguay se redresse en 2024, l'activité ayant crû de 3,8 % en g.a au deuxième trimestre (portée par le secteur primaire notamment l'agriculture, +22,6 % en g.a), après une année 2023 marquée par la sécheresse.

L'investissement dans les énergies renouvelables pourrait être le pari de l'Uruguay pour accélérer sa croissance à l'aube de la transition énergétique. Pour rappel, plus de 90 % de l'énergie générée en Uruguay est renouvelable, bien au-dessus de la moyenne régionale de 50 %. Au S1 2024, 51 % de la production d'électricité a été fournie par les barrages électriques et a été trois fois supérieure à celle générée au cours de la même période en 2023. De plus, l'Uruguay pourrait se positionner comme leader mondial de la production d'hydrogène vert à partir d'énergie éolienne offshore. Pour autant, l'Uruguay manque de compétitivité dans de nombreux autres domaines et de main-d'œuvre qualifiée, afin de soutenir le développement des entreprises.

La pénurie en capital humain est un des principaux défis auxquels fait face l'Uruguay pour répondre aux besoins d'un secteur privé émergent. En Uruguay comme dans toute l'Amérique latine, des retards persistent dans l'adoption et l'utilisation des technologies adaptées. Une entreprise sur quatre en Amérique latine ne peut pas se développer faute de main-d'œuvre qualifiée, ce qui explique en partie la faible croissance de la région. Pour remédier à ce déficit en capital humain, la Banque mondiale recommande d'approfondir les compétences techniques et managériales au niveau de l'éducation supérieure pour améliorer la qualité de la main-d'œuvre, et que les programmes de formation professionnelle soient conçus avec des incitations pour garantir leur qualité et répondre aux besoins de l'industrie, et faire face aux défis technologiques et énergétiques qui attendent l'Uruguay.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Ayathassen Bensaid
Service Economique Régional de Buenos Aires

Rédaction : SER de Buenos Aires, SE de Santiago

Abonnez-vous : ayathassen.bensaid@dgtresor.gouv.fr